



Administration communale de Steinfort

4, Square Patton
L-8443 STEINFORT

Concerne : Convocation à la prochaine séance du comité du syndicat SICONA-Centre

Madame, Monsieur le bourgmestre,

Conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi modifiée du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, je vous transmets une copie de la convocation du comité du Syndicat intercommunal SICONA-Centre à sa prochaine séance.

Je vous prie de bien vouloir en informer les membres de votre conseil communal et de la porter à la connaissance des habitants de votre commune.

Vous remerciant d'avance, je vous présente, Madame, Monsieur le bourgmestre, l'expression de mes salutations distinguées.

Mersch, le 8 juin 2026

Pour le bureau du SICONA-Centre,

Le Président,
(s.) Michel REILAND

Le Secrétaire-rédacteur,
(s.) Alex WEBER

Extrait de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988

Art. 18.- Le conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre requis, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, quel que soit le nombre des membres présents, prendre une résolution sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

La deuxième et troisième convocations se feront conformément aux règles prescrites par les articles 12 et 13, et il sera fait mention si c'est pour la deuxième fois ou pour la troisième que la convocation a lieu ; en outre la troisième convocation rappellera textuellement les deux premières dispositions du présent article.

Un membre du conseil qui, sans motif légitime, n'aura pas été présent à trois séances consécutives pourra, sur la proposition du conseil, être déclaré démissionnaire par le ministre de l'Intérieur.



Syndicat Intercommunal du Centre pour la Conservation de la Nature

Séance du Comité

INVITATION

Mesdames, Messieurs les délégué(e)s,

Conformément à l'article 14 de la loi modifiée du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, nous vous prions de bien vouloir assister à la prochaine réunion du comité du SICONA-Centre, laquelle se tiendra **mercredi 24 juin 2026 à 19 :00 heures dans la salle des chevaliers au Château de Mersch, Place St. Michel à Mersch**, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ordre du jour – Approbation.
2. Rapport de la séance du comité du 18 mars 2026 – Approbation.
3. Personnel : Organigramme commun des syndicats SICONA-Centre et SICONA-Sud-Ouest – Présentation.
4. Finances :
 - 4.1. Création, respectivement modification, de certains tarifs à appliquer lors de la facturation des prestations fournies par le syndicat – Décision.
 - 4.2. Prise en charge de dégâts matériels à la voiture d'un membre du personnel lors d'un trajet de service – Décision.
5. Acquisition commune, avec le SICONA-Sud-Ouest, d'un broyeur de haute performance – Décision de principe.
6. Contrats et conventions :
 - 6.1. Convention dans le cadre du projet « *Natur genéissen, Mir iesse regional, bio a fair* » entre le porteur de projet initiateur et le syndicat en tant que porteur de projet partenaire – Approbation.
 - 6.2. Cahier des charges dans le cadre du projet « *Natur genéissen, Mir iesse regional, bio a fair* » à appliquer par les services d'éducation et d'accueil – Approbation.
 - 6.3. Convention de production dans le cadre du projet « *Natur genéissen, Mir iesse regional, bio a fair* » – Approbation.
 - 6.4. Convention pour l'utilisation du logo « *Natur genéissen, Mir iesse regional, bio a fair* » – Approbation.
 - 6.5. Convention relative à la mise à disposition d'un bien immobilier aux fins de l'exploitation d'une installation photovoltaïque avec la Regional Energie Cooperative s.c. – Approbation.
7. Divers.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs les délégué(e)s, nos meilleures salutations,

Mersch, le 8 juin 2026

Pour le bureau du SICONA-Centre,

Le Président,
(s.) Michel REILAND

Le Secrétaire-rédacteur,
(s.) Alex WEBER

1950

1950

1950

1950

1950

1950

1950

1950

1950

1950

1950

1950

1950

1950

1950

1950

1950

1950

1950

1950

1950

1950

1950

1950

1950